

N° 1342. CONVENTION POUR LA RÉPRESSION DE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS ET DE L'EXPLOITATION DE LA PROSTITUTION D'AUTRUI (AVEC PROTOCOLE DE CLÔTURE). OUVERTE À LA SIGNATURE À LAKE SUCCESS (NEW-YORK), LE 21 MARS 1950<sup>1</sup>

---

#### ADHÉSION

*Instrument déposé le :*

22 septembre 1955

IRAK

(Pour prendre effet le 21 décembre 1955.)

---

<sup>1</sup> Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 96, p. 271; vol. 105, p. 304; vol. 119, p. 360; vol. 134, p. 381; vol. 136, p. 389; vol. 137, p. 339; vol. 152, p. 315; vol. 172, p. 349; vol. 196, p. 349, et vol. 201, p. 372.